

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 5 (1867)  
**Heft:** 21

**Artikel:** Exposition horlogère à Lausanne  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-179371>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

*Paraissant tous les Samedis*

### PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr. — Pour l'étranger: le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### Exposition d'horticulture à Lausanne.

La Société d'horticulture du canton de Vaud, qui manifeste depuis quelques années une grande activité, organise, pour l'automne prochain, une exposition horticole; elle aura lieu à la Grenette, à Lausanne, du 10 au 14 octobre inclusivement. Nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant les données principales du programme qui vient d'en être publié.

Les produits admis à l'exposition seront classés de la manière suivante :

- |                            |  |
|----------------------------|--|
| 1 <sup>re</sup> catégorie. | Plantes de serre chaude.                           |
| 2 <sup>me</sup> »          | Plantes de serre tempérée.                         |
| 3 <sup>me</sup> »          | Plantes de plein air.                              |
| 4 <sup>me</sup> »          | Fleurs coupées : bouquets corbeilles, jardinières. |
| 5 <sup>me</sup> »          | Plantes potagères.                                 |
| 6 <sup>me</sup> »          | Fruits.  |
| 7 <sup>me</sup> »          | Arboriculture.                                     |
| 8 <sup>me</sup> »          | Objets ayant un rapport direct                     |

avec l'horticulture : Poterie usuelle ou de luxe, coutellerie, outils, meubles de jardin, ouvrages en tuf et ciment, volières, vases, appareils pour le chauffage des serres, plans de jardins, de serres, de parcs, etc.

Des récompenses seront décernées par la Société. Tous les horticulteurs et amateurs, tant de Suisse que de l'étranger, sont invités à concourir.

Le jury, qui sera composé d'horticulteurs et d'amateurs choisis, si possible, parmi les étrangers à la localité, décernera les prix sans connaître les noms des exposants; les opérations du jury auront lieu le mercredi 9 octobre, ensorte que, dès le lendemain, le public pourra connaître les noms des exposants récompensés.

Les prix, soit en nature, soit en espèces, seront reçus au bureau de la Société et dans les bureaux des principaux journaux. Toute personne qui souscrira pour une somme qui ne sera pas inférieure à 5 francs aura droit à une carte de circulation personnelle.

Un excellent orchestre se fera entendre dans l'enceinte de l'exposition, pendant toute sa durée. Un marché aux fleurs se tiendra en dehors de l'exposition. Le lundi, 14 octobre, il y aura une vente aux enchères des produits.

Toutes les plantes présentées pour concourir devront être la propriété exclusive de l'exposant et être en sa possession depuis trois mois au moins; il y a exception à cette règle pour les plantes les plus nou-

velles, obtenues de semis ou nouvellement introduites.

Toutes les demandes d'admission au concours doivent être formulées par écrit, *avant le 10 septembre*, auprès de M. G. Auberjonois, commissaire-général pour l'exposition, à Lausanne.

### III<sup>me</sup> Causerie genevoise.

Le centre de la ville possède aussi des rues étroites (la plupart assez inclinées pour que la descente en devienne fort dangereuse par les temps de neige et de verglas), qui relie la Genève aristocratique des anciens jours à cette jeune et splendide cité qu'on a vue s'élever comme par enchantement sous la bague du progrès.

Ces rues sombres, humides, où le soleil aurait besoin d'un passeport, tant il y est étranger, renferment une population ouvrière toute différente de celle du faubourg St-Gervais.

Les vieux Genevois n'y sont pas en majorité; c'est plutôt là qu'habitent ceux de nos voisins qui viennent confectionner nos habits, nos chaussures, bâtir nos maisons, exercer, en un mot, certains états qu'un sot préjugé écarte avec soin de nos familles, bien qu'ils soient tout aussi honnêtes et plus lucratifs maintenant que plusieurs branches de la fabrique d'horlogerie.

Ici, les boutiques, métamorphosées ailleurs en élégants magasins, ont conservé leur caractère primitif et conséquemment leur harmonie avec l'aspect des maisons, bien fait pour donner de la tristesse à ceux pour qui l'air, le soleil et l'espace sont non-seulement une nécessité de la vie physique, mais un besoin de la vie morale. On rit, on chante. on aime pourtant sous ces murs gris, parce que la jeunesse du cœur porte en elle-même le soleil et la gaieté; parce que Dieu a voulu que le pauvre, dans son taudis obscur et dégradé, comme le riche au milieu des splendeurs du luxe, connaît ces heures d'enchantement où le monde réel fait place aux brillantes chimères que l'imagination enfante.

Mais ne nous laissons point égarer loin du but de cette causerie par le rayon de poésie intime dont toute habitation se décore à un moment donné, et revenons aux quartiers qui nous occupent.

Si la tour de Boël, la rue Traversière, la Pélisserie et le Perron (abondamment pourvus de boutiques d'épicerie, où le détail prend des proportions microscopiques, et de cabarets enfumés,) se ressemblent fort; la place de la Madelaine et les ruelles adjacentes ont un cachet tout à fait pittoresque.